

BULLETIN D'ADHESION



Adhérer à une association, c'est

- défendre une cause qui nous tient à cœur.
- contribuer au développement de l'association lors des assemblées générales ou des manifestations extérieures
- contribuer au fonctionnement de l'association par sa cotisation

Lorsqu'un membre signe un bulletin d'adhésion, il s'engage à respecter les statuts de l'association. Vous pouvez consulter les statuts à tout moment sur le site www.lafilerie.org ou demander une copie des statuts au bureau.

L'association *La Filerie* a pour objet de sensibiliser, de favoriser l'éducation et l'action en faveur de :

- la citoyenneté
- la culture de l'engagement individuel ou collectif
- la protection de l'environnement et la préservation de la biodiversité

adhésion individuelle : cotisation de 10€
adhésion étudiants - demandeur d'emploi : 5€

adhésion famille : 15€
adhésion association : 20€

J'adhère à l'association La Filerie :

nom :
prénom :

Date :

montant de la cotisation :
Mode de paiement :

signature :

J'adhère à l'association La Filerie :

Nom :
Prénom :
@ :
Tél :



Date :

Montant de la cotisation :

Mode de paiement :

signature :